



ARRETE MUNICIPAL N°49/2026

Commune d'AUBIGNOSC
04200

www.aubignosc04.fr
accueil@mairie-aubignosc.fr
04 92 62 41 94

**OBJET : LEVEE DE L'INTERDICTION D'ACCÈS AUX MASSIFS
FORESTIERS DE LA COMMUNE**

Le maire de la commune d'AUBIGNOSC,

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales
- Vu le Code pénal et notamment son article R.610-5
- Vu l'arrêté préfectoral n°2021-197-003 du 16/07/2021, réglementant l'accès, la circulation, la présence de personnes et l'usage de matériels ou engins pouvant être à l'origine d'un départ de feu dans les espaces exposés au risque d'incendie de forêt,
- Vu l'arrêté préfectoral n°2026-170-008 du 19/06/2026, modifiant l'arrêté préfectoral N°2021-197-003 du 16/07/2021, réglementant l'accès, la circulation, la présence de personnes et l'usage de matériels ou engins pouvant être à l'origine d'un départ de feu dans les espaces exposés au risque d'incendie en forêt,
- Vu l'arrêté municipal 46/2026 interdisant l'accès à tous les massifs forestiers de la commune en raison d'un risque exceptionnel d'incendie,
- Considérant que les conditions météorologiques actuelles (précipitations continues et baisse significative des températures) réduisent le risque incendie ;
- Considérant qu'il n'y a plus lieu de maintenir l'interdiction temporaire,

ARRETE :

Art. 1 – L'arrêté 46/2026 du 06 août 2026 au 15 septembre 2026 interdisant l'accès au massif forestier est abrogé.

Art. 2 : L'accès au massif forestier communal est de nouveau autorisé à compter du 24 août 2026.

Art. 3 : Monsieur le Maire et Monsieur le commandant de la Brigade de gendarmerie de Château-Arnoux/les Mées sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté dont ampliation sera affichée en mairie et transmise à :

- Madame la Préfète des Alpes-de-Haute-Provence
- Monsieur le Commandant de Brigade de gendarmerie de Château-Arnoux/Les Mées
- Monsieur le Chef du Centre de secours de Château-Arnoux
- Monsieur le Chef de Centre de l'Office National des Forêts à DIGNE LES BAINS
- Monsieur le Président de la Société de chasse

Fait à AUBIGNOSC, le 21 août 2026

Le maire,
René AVINENS

